

CHAMPCUEIL

Bulletin municipal n°140
Novembre 2025



LOUTTEVILLE et BEAUVAIS
Commune de Champcueil



www.champcueil.fr



[mairiechampcueil](#)



IntraMuros - Champcueil



Commune de Champcueil



6 & 7 DÉCEMBRE
PLACE DE LA MAIRIE



mairie@champcueil.fr



Directrice de publication : Sandrine Jacquet

Éditeur : Mairie, 4 rue Royale, 91750 Champcueil

Imprimeur : ID Imprim, 16 Pl. du Château, 91590 La Ferté-Alais

Date de publication : 04 novembre 2025

Le mot de Madame la Maire



Chères Champcueilloises, Chers Champcueillois,

L'automne s'est installé doucement, parant nos forêts de mille couleurs flamboyantes. Nous ne nous lassons pas d'admirer notre commune dans son cocon automnal.

Mais qui dit automne, dit reprise d'une activité soutenue, tant pour les familles que pour l'ensemble du tissu économique, associatif, sportif et culturel.

Les enfants ont repris le chemin des écoles. Cette année, près de 290 élèves ont retrouvé les bancs des écoles maternelle et élémentaires de notre commune, accompagnés par les équipes pédagogiques. Nous leur souhaitons une bonne année scolaire. Les services municipaux se sont mobilisés tout l'été afin de réaliser les travaux demandés et que les élèves retrouvent ainsi leurs écoles, dans les meilleures conditions possibles d'apprentissage.

Le forum des associations a ouvert la saison et une fois de plus, a confirmé son utilité : les familles sont venues nombreuses, renouveler leurs adhésions ou découvrir de nouvelles activités. Je remercie chaleureusement tous les bénévoles, garants indispensables de la vie associative.

La saison 2025-2026 s'annonce riche et variée. Dès le mois d'octobre, les animations se sont multipliées : bourse aux vêtements, récital d'orgues de renommée internationale, journées du patrimoine, Fun Run, première édition d'Octobre Rose et pour finir le mois, Halloween pour petits et grands.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de construction du Centre Technique Municipal (CTM) ont débuté. A ce sujet, je tiendrai une réunion publique d'informations le 16 décembre à 20h.

Dans la commune, les travaux prévus au budget se poursuivent, répondant ainsi à vos demandes : la dernière campagne d'enrobé projeté sur la voirie s'est déroulée fin octobre. De nombreux travaux d'élagage ont été réalisés par notre équipe des espaces verts. Un candélabre solaire a été installé rue Olympe de Gouges. Bientôt, quatre candélabres vont être installés et éclairer le haut de la rue du rocher du duc. Une partie des pavés de la rue de Milly vont être rénovés. D'autres travaux ou aménagements seront encore réalisés.

La sécurité routière étant également l'une de nos préoccupations, suite à une réunion publique sur place, des aménagements temporaires ont été installés rue de Nainville et Grande rue. Un bilan en sera fait.

La fin d'année arrive à grands pas. Elle est synonyme de fêtes et de moments partagés. Je vous convie à notre traditionnel marché de Noël les 6 et 7 décembre prochains. Ce sera l'occasion de se retrouver, de célébrer la fin d'année.

Chers habitants de Champcueil, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Bonne lecture et à très bientôt dans les rues de notre village.

Votre Maire dévouée,

Sandrine JACQUET

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Réunion publique rue de Nainville

Du fait du comportement de beaucoup trop d'automobilistes qui relève de la **délinquance routière***, notamment le long de toute la rue de Nainville et Grande Rue, la Mairie de Champcueil a organisé sur le terrain, le 25 septembre 2025 en soirée, une réunion avec les riverains et d'autres champcueillois soucieux de la sécurité des personnes et, dans un second rang, des biens.

Ainsi, plus d'une trentaine de personnes a passé environ 2 heures le long de la rue de Nainville pour :

- poser et partager un diagnostic fâcheux (avec même des confirmations sous nos yeux pendant ce rendez-vous, par des chauffards irresponsables et égocentriques, habitant Champcueil pour la plupart),
- imaginer les dispositifs techniques conduisant à empêcher ces comportements hautement condamnables.

Les élus présents ont donc proposé en guise de conclusion, avec l'aval de tous les participants, de mettre en place une expérience nouvelle de circulation entre la rue de la Procession et la rue des Dames Blanches, qui s'appuie sur 3 réaménagements du plan de circulation au sol.

Avec pour but de :

- Réduire drastiquement par des moyens physiques et géométriques les vitesses moyennes et maximales observées dans les deux directions (certains roulent à plus de 70 km/h, soit 20 mètres parcourus chaque seconde),
- Empêcher totalement la prise du rond-point à contre-sens en direction du centre-village,
- Rappeler et faire respecter les règles de priorité au niveau de la chicane (tout véhicule engagé dans la longueur de la chicane, est prioritaire sur tout autre véhicule, même sur celui qui arrive côté flèche blanche prioritaire. C'est une question de bon sens et le Code de la Route le prévoit bien ainsi).
- Sécuriser la circulation piétonne.

Il a donc été décidé de mettre en place à partir du 28 octobre 2025, un dispositif provisoire de circulation qui sera matérialisé par des barrières de chantier en plastique rouge et blanc, conduisant à un guidage.

Une réunion publique de bilan de cette expérience sera organisée au bout de plusieurs semaines, puis une concertation avec les forces de Gendarmerie, pour identifier puis valider les modifications les plus efficaces, et enfin pour les faire réaliser au plus tôt.

Nous devinons que certains ne manqueront pas d'exprimer leur mécontentement, nous leur recommandons de réfléchir en citoyens et d'accepter de comprendre qu'il en va de la vie des champcueillois, y compris de la leur. Pour autant, si des gens souhaitent utilement faire part en mairie d'idées de correction ou aménagement, il y sera fait le meilleur accueil, et ces propositions utiles seront prises en compte et étudiées pour être éventuellement portées au dispositif expérimental dans les délais les plus brefs.

La plupart des champcueillois, les riverains de la rue de Nainville et Grande Rue, et les élus, vous remercient de votre compréhension.

(* : *voire même de qualification possible en « homicide routier » causé par ces attitudes : renvoi en Correctionnelle, annulation du permis, versements de dommages et intérêts à vie, 5 ans d'emprisonnement pour un homicide simple et 75 000 euros d'amende.*

Entre 7 et 10 ans d'emprisonnement, et 100 000 et 150 000 euros d'amende en cas de circonstances aggravantes (consommation de produits stupéfiants et/ou taux d'alcoolémie supérieur aux taux autorisés) inscription de ces peines sur le casier judiciaire, interdisant dès lors l'accès à certains métiers, fonctions, ou postes d'emplois)



Comptes rendus des réunions de quartier

Loutteville:

→ Terrain de pétanque : il est demandé de remettre en état le terrain envahi par l'herbe. La commune n'utilisant plus de désherbant, le terrain va être bâché tout l'hiver pour tuer les mauvaises herbes et repris au printemps.

→ Vitesse excessive dans les rues et sur la route entre le bourg et Loutteville. Arrivée rapide sur le rond-point et non respect des priorités. Malheureusement beaucoup d'incivilités des habitants eux-mêmes qui ne respectent pas le 30 km/h dans le hameau. On ne peut pas mettre un stop avant un rond-point. On pourrait mettre des bandes rugueuses.

→ Des habitants ont noté que des camions tournaient dans le hameau en repérage. Dans ce cas, il faut relever les plaques d'immatriculation et appeler la gendarmerie. Celle-ci peut demander à la mairie une extraction des enregistrements des caméras, conservés 3 semaines.

→ Rue des Avaux, les riverains se plaignent des incivilités des propriétaires de chien qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux. Demande : mettre des panneaux et distributeurs de sacs à déjections.

Certaines personnes ont émis l'idée de faire comme à Béziers : exiger le fichage ADN des chiens pour verbaliser les propriétaires. Pour votre information, le tribunal administratif de Montpellier a jugé, mardi 13 mai 2025, que l'arrêté municipal n'est "ni nécessaire, ni adapté, ni proportionné".

→ Places de parking à Loutteville : elles seront le long de la rue de la Butte Geoliette, en face de la rue du Télégraphe.

→ Extinction des éclairages de rue : plusieurs personnes se plaignent d'une extinction trop précoce. Les horloges ont besoin d'un nouveau réglage. Extinction de 23h à 6h. Une personne demande s'il serait possible de prolonger l'éclairage le samedi soir. Impossible car les horloges ne peuvent pas différencier les jours.

→ Course cycliste : informations sur le circuit.

→ Potentielle pollution du champ de Loutteville : les carottages ont été effectués le 5 mai, dont 4 que nous avons fait analyser. Ils viennent de nous envoyer les résultats. Nous attendons le retour de LA DRIEAT pour lui demander un rapport compréhensible.

→ Diverses remarques ou questions :

- Qui a payé les abris bus du collège ? C'est le département qui, d'ailleurs, les a installés sur une parcelle lui appartenant

- Le city-stade du bourg est souvent jonché de papiers.

- Y aurait-il un filet côté forêt le long du terrain multisport de Beauvais ? Non.

- Soutien scolaire, Prof Express : bonne initiative.

- Un médecin sur la commune ? La municipalité est toujours à la recherche d'un médecin traitant et a inscrit la commune pour accueillir si cela est possible, un médecin junior.

Le Bourg :

→ La vidéo-protection mise en place sur la commune sert à la gendarmerie qui, en cas de vol ou infraction sur la commune ou les communes voisines, demande une extraction d'enregistrement de certaines caméras. La vidéo-protection n'est en aucun cas de la vidéo-verbalisation qui nécessiterait des agents, en mairie, derrière les écrans de caméras pour verbaliser.

Tout citoyen témoin d'un acte répréhensif doit contacter la gendarmerie. L'information transmise en mairie ne peut donner lieu à un dépôt de plainte.

Le Bourg (suite):

→ La mutualisation d'une police municipale avec les communes avoisinantes n'est possible qu'avec des communes limitrophes. La seule commune possédant une police municipale est Ballancourt mais ils n'ont pas assez d'agents pour mutualiser avec Champcueil. L'embauche de deux policiers municipaux coûterait 120 000 € à la commune hors équipements, formations et véhicule. La commune n'en a malheureusement pas les moyens.

→ Défis et problèmes d'incivilité routière ont été évoqués : voitures mal stationnées, non respect du trottoir pour les piétons, vitesse excessive y compris par les trottinettes électriques.

Rue des Montcelets, il nous a été demandé de faire ralentir les véhicules mais la proposition de pose d'un cousin berlinois a été refusée par les riverains. Un panneau pour prévenir la circulation de cyclistes en contre-sens va être installé.

La municipalité est à l'écoute des diverses propositions, une réunion rue de Nainville se tiendra le 25 septembre. Les multiples propositions seront étudiées avec soin. Il est rappelé que la vitesse est limitée à 30km/h en agglomération.

→ Nos soignants : la municipalité est toujours à la recherche d'un médecin traitant et a inscrit la commune pour accueillir si cela est possible, un médecin junior. Le chirurgien dentiste en place actuellement va prendre sa retraite en fin d'année. Madame Robert (pharmacie de la Marivoise) a fait installer une cabine de téléconsultation dans sa pharmacie.

→ L'éclairage public sera allumé jusqu'à 23h. Les horloges ont tendance à se dérégler. Notre prestataire intervient régulièrement pour les remettre à l'heure.

Le passage en Leds de la fin de la route de Chevannes est achevé. La continuité Grande rue est prévue.

→ Chaque lundi une entreprise passe ramasser les vêtements. Il est demandé de ne pas laisser sur place les sacs de vêtements si le conteneur est plein.

→ Les travaux et le devenir de la ferme des Montcelets : les travaux d'aménagement d'une voirie ont commencé pour la construction du nouveau Centre Technique Municipal. La ferme sera vendue aux enchères. Une réunion d'informations est prévue en décembre.

→ La fête foraine: les forains doivent partir dimanche soir ou lundi matin.

→ Les administrés se plaignent des haies qui débordent sur l'allée allant de la rue de la Marivoise au collège.

→ La parcelle rue des Montils : il y a un projet d'aménagement pour l'instant non abouti où il y aurait onze maisons et six logements sociaux intergénérationnels.

Beauvais:

Avant de se retrouver dans le restaurant scolaire, la municipalité a organisé une rencontre avec les riverains de la rue de la Chapelle et autres habitants intéressés afin d'étudier les possibilités de résoudre les problèmes de cette rue. A savoir :

- une vitesse excessive
- Le manque de stationnement
- Des trottoirs très étroits pour les piétons

Un préalable semble se dégager : mettre cette rue en sens unique et prioriser la sécurité des piétons.

D'autre part, il est constaté que l'un des panneaux de "stationnement interdit" a disparu. Il est rappelé aux riverains que le stationnement est bel et bien interdit, et qu'ils doivent rentrer leurs voitures dans leur cour et/ou garage.

Afin de limiter la vitesse dans cette rue, une chicane pourrait être installée. Il est difficile d'imaginer des places de parking, en raison du nombre de bateaux devant chaque propriété. Des barrières de sécurité pourraient être installées le long d'un trottoir pour la sécurité des piétons.

Quels que soient les aménagements, ceux-ci ne pourront être budgétisés qu'en 2026.□□□□□□□□

Beauvais:

→ Circulation et voirie :

♦ Rue du puits : il est demandé d'avancer le panneau "sens interdit" sous l'albizia (arbre) afin que les transporteurs ne prennent pas la rue en contre-sens. Et d'autre part, à l'autre extrémité de la rue déplacer le panneau de sens unique en le fixant sur le trottoir de gauche en montant.

♦ Miroir : est-il possible de fixer un miroir pour voir arriver les bus et éviter ainsi de s'engager dans la rue de la couture, à l'entrée du hameau ?

♦ Haut de la rue du rocher du duc : serait-il possible de combler et stabiliser les bas côtés qui se creusent ? Madame Le Maire informe qu'un éclairage public va être installé jusqu'en haut de la rue et les bas côtés seront refaits.

♦ Rue de Milly : Suite à votre demande lors de la réunion précédente, une partie des pavés de la rue vont être reposés et stabilisés. La rue restera fermée un mois. Coût de l'opération : 20 000 €.

♦ Chemin de la forêt : La barrière a été pliée. Il est demandé de la refaire et de la repositionner afin de limiter l'accès des moto-cross qui reviennent. La mairie a déjà prévenu l'ONF.

♦ Vitesse excessive : dans toute l'agglomération, la vitesse est limitée à 30 km/h. Il est demandé à chacun de se comporter en personne responsable.

→ Stationnement :

♦ Les riverains rue du rocher du duc, face à l'école éprouvent de grandes difficultés à entrer et sortir de chez eux en raison du stationnement continual de véhicules. Ils demandent à ce que le stationnement soit mis en zone bleue ou interdit de 17h à 8h. Madame Le Maire souhaite garder des places de stationnement pour les enseignants et le personnel municipal qui travaille dans l'école. Un dépose-minute après le plateau surélevé est à étudier.

♦ Des administrés font le constat qu'il manque des places de stationnement. Toutefois d'autres font remarquer que nombreux sont ceux qui ont des cours ou garages et qui ne rentrent pas leurs véhicules.

♦ Ne serait-il pas possible de créer des places de stationnement près de l'armoire Enedis à l'entrée de la rue Ferrante, ou le long de la rue Ferrante? Autour du transformateur Enedis, il ne peut pas y avoir de places de stationnement. Les services Enedis doivent y avoir accès librement, à tout moment.

♦ Qu'en est-il des jardinières, cailloux et autres plots placés par les riverains sur les trottoirs et zones enherbées pour empêcher tout stationnement devant chez eux ? La commune envoie un courrier pour signifier à ces personnes qu'elles sont responsables en cas d'accident (voiture ou piétons) et/ou dégâts.

→ Éclairage public :

Il sera prolongé jusqu'à 23h. Toutefois comme dans les autres quartiers, les horloges se dérèglent et le prestataire passe régulièrement pour les remettre à jour.

→ Entretien des espaces verts privés et publics :

♦ A qui incombe l'entretien du bas des murs et des trottoirs ? Chaque habitant (propriétaire ou locataire) est responsable de l'entretien du trottoir devant chez lui.

♦ Les bas-côtés de la 948, au bout de la rue de la Couture ne sont pas régulièrement entretenus par le département et les hautes herbes empêchent de voir les véhicules arrivants. Nos agents communaux ont coupé des deux côtés et le referont régulièrement.

♦ La butte rue de la Couture est envahie de repousses d'acacias et autres plantes : elle doit être entretenue régulièrement par la commune de Soisy-sue-École.

♦ Haies et végétation envahissant la voie publique : la mairie envoie des courriers aux propriétaires et faute de réponse et d'entretien, celle-ci fait exécuter les travaux par une entreprise et envoie la facture au propriétaire.

→ Chasse :

Les dates de battues administratives sont communiquées par Intramuros dès que la mairie en a connaissance. Les autres chasses sont des chasses privées, sur des parcelles privées. Il est demandé aux promeneurs de rester sur les Chemins balisés.

Travaux - Chantier en cours



En septembre, démarrage des travaux du Centre technique municipal et d'une nouvelle voie communale sur le site de la Ferme des Montcelets.

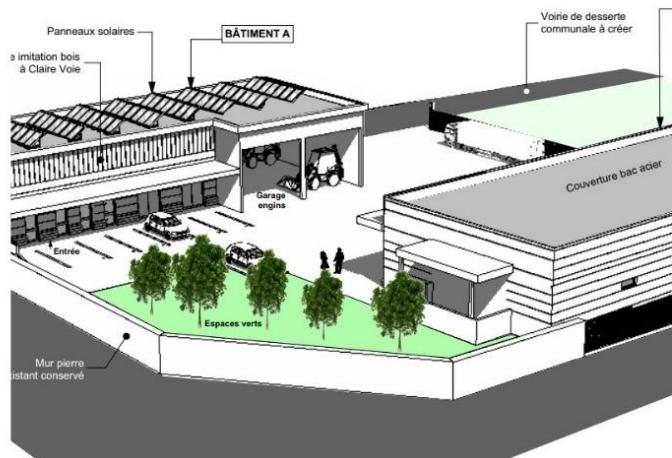


Implanté sur le site de la Ferme des Montcelets, ce futur bâtiment comprendra des ateliers, des espaces de stockage pour le matériel et les véhicules, ainsi que des locaux de vie : vestiaires, salle de pause, sanitaires...

Un projet attendu afin d'offrir aux agents des conditions de travail plus adaptées, sûres et fonctionnelles mais aussi maintenir des espaces de stockages pour nos associations.

Une nouvelle route depuis la rue Georges Clémenceau est également intégrée au projet pour améliorer l'accès et renforcer la sécurité, notamment du bâti de la ferme des Montcelets (actuellement en vente).

Réunion publique d'information le 16 décembre 2025.



Un des toits des deux bâtiments accueillera 25 panneaux solaires permettant de compléter le programme d'auto consommation collective des bâtiments communaux : démarche innovante de mutualisation de l'électricité produite localement et de répartition intelligente entre les différents sites de consommation selon les besoins.

FINANCEMENT

Subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 141 000 € (État)
Contrat d'aménagement rural de la Région Ile-de-France pour 700 000 € (Région)
Emprunt de 1 900 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le coût total du projet s'élève à 2,9 millions d'euros.

Région
Île-de-France



Durée prévisionnelle des travaux - 12 mois - Livraison au 2ème semestre 2026

Le Conseil municipal du 24 septembre 2025 a approuvé à l'unanimité le projet de Charte du Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF) et renouvelé ainsi son adhésion.

Parc naturel régional du Gâtinais français

CARTE D'IDENTITÉ DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

85 communes,

45 en Essonne et 40 en Seine-et-Marne
8 Communautés de Communes et d'Agglomération

Superficie : 93 000 hectares

Nombre d'habitants : 123 400

Occupation du sol :

57,5 % de terres agricoles,
30,8 % de bois et forêts,
9,7 % d'urbanisation,
1,7 % de milieux naturels ouverts
(platières gréseuses, pelouses calcicoles,
landes, marais et tourbières),
0,3 % d'eau.

Créé en 1999, le Parc naturel régional du Gâtinais français bénéficie de la confiance renouvelée de ses partenaires, signataires de la charte.

Grâce à leur engagement, ce « Pays des mille clairières et du grès » est au cœur des préoccupations du Conseil régional d'Île-de-France, des Conseils départementaux de l'Essonne et de Seine-et-Marne, des Communautés de Communes et d'Agglomération et de 85 communes.

Forts d'une expérience de 25 années d'actions de préservation, de gestion et d'animation, ils ont pu établir le nouveau projet de charte sur la base d'une stratégie partagée par tous.

Élaborée dans la concertation, cette nouvelle charte a su mobiliser le public le plus large. Une telle démarche participative garantira la pérennité du projet de territoire.



Coût annuel de l'adhésion

2025 = 10 646 €

Que fait le PNRGF pour la Commune ?

Un ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE de proximité

► Une équipe pluridisciplinaire à vos côtés, en transversalité

Urbanisme, biodiversité, énergie, patrimoine, économie circulaire, éducation...

Le Parc, c'est une équipe d'experts à votre service.

► Aide au montage de projets

Appui à la rédaction de cahiers des charges, recherche de financements, conseil sur les appels à projets...

► Un interlocuteur dédié

Un référent Parc suit vos dossiers en cours, il les connaît et vous apporte tous les conseils nécessaires, de manière indépendante.

Des SUBVENTIONS (mais pas que...) pour faire aboutir vos projets

► Des aides concrètes

Soutiens directs à l'aménagement des villages, à la rénovation énergétique, à la restauration du patrimoine, à la sauvegarde de la biodiversité, à la veille sur les paysages, à la vie des entreprises, aux projets éducatifs...

► Des projets financés à l'échelle du Parc

En 2025 :

⇒ L'octroi d'une dotation annuelle de biodiversité, aménité rurale, qui s'élève à 14 622 € en 2025

En 2025

- La réalisation d'un bilan énergétique des bâtiments communaux.
- Un inventaire du patrimoine communal.
- Un accompagnement technique notamment pour la préservation des espèces.
- Des prêts de matériels pour nos évènements.

⇒ En 2025, le versement d'une subvention de 9 216 € pour l'aide à la rénovation de l'éclairage public.



Des « Boutiques gâtinaises » qui proposent de nombreux et variés produits locaux et des produits de la marque « Valeurs Parc ».

Aux Champs Soisy à Champcueil



A retrouver sur le site de la Ville

Onglet [Notre Ville](#)

Rubrique [Environnement](#)



Les conseillers France Renov' du Parc naturel régional du Gâtinais français sont à votre disposition 01 64 98 11 79



Toutes les informations sur le site du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Succès des 7 km d'Octobre Rose à Champcueil



Le dimanche 19 octobre, notre commune s'est parée de rose pour une noble cause :

la lutte contre le cancer du sein.

À l'occasion d'Octobre Rose, une course et une marche de 7 km ont été organisées, réunissant près de 230 participants dans une ambiance engagée et chaleureuse.

Petits et grands, sportifs aguerris ou marcheurs du dimanche, tous ont répondu présents pour arpenter une boucle au travers de notre belle forêt.

Le parcours, accessible à tous, a permis de mêler effort physique et convivialité, sous un ciel clément dans une énergie communicative.

Grâce aux inscriptions et aux dons, **un montant de 1 140 € a été collecté et remis à la Ligue contre le cancer**, représentée sur place par plusieurs bénévoles. Leur présence a permis de rappeler l'importance du dépistage précoce et de partager des informations essentielles.



Cette belle réussite n'aurait pas été possible sans l'implication de tous... Une belle mobilisation qui a permis de faire de cette matinée un moment fort de solidarité.



**LE DÉPISTAGE PRÉCOCE EST ESSENTIEL.
PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT.**



Le cancer du sein en chiffres

60 % des cancers du sein

sont détectés à un stade précoce et 7,3 % le sont à un stade métastatique.

20 000 cancers du sein

pourraient être évités chaque année (soit un tiers des nouveaux cas de cancers pour l'année 2023).

61 214 nouveaux cas

ont été diagnostiqués en 2023.

Nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants 2025

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous installons nos nouveaux jeunes conseillers municipaux. En cette soirée du 8 octobre, nous avons souhaité la bienvenue à Julia, Daniela, Kheira, Elliot, Léopold, Mélina, Santiago, Alice, Lola, Naelia, David, Albane, Marceau et Lindsay.

Chacun, chacune a choisi la ou les commissions dans lesquelles il ou elle souhaitait siéger. Lors de nos premiers échanges, nos jeunes ont pu exprimer leurs préoccupations.

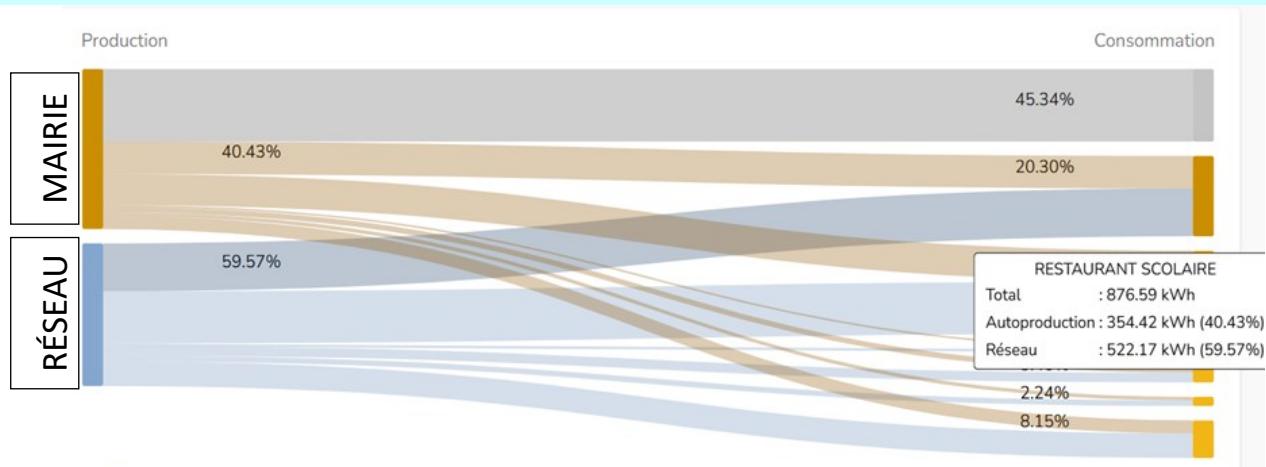
Vous les retrouverez lors des différentes manifestations, à commencer par le mardi 11 novembre, à 11h, place de la mairie pour la cérémonie du souvenir.



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un dispositif qui permet à un site producteur d'électricité de partager sa production avec plusieurs consommateurs grâce au réseau public de distribution et aux compteurs Linky.

Depuis fin juillet le surplus de production électrique générée par les panneaux photovoltaïques situés sur le toit de la Mairie, est renvoyé sur les autres bâtiments communaux. Ce système permet de réduire de manière significative, bien sûr selon la période d'ensoleillement, nos consommations d'énergie. Par exemple, au mois d'août, le restaurant scolaire a bénéficié de 354 kWh soit 40% de sa consommation. Avec la mise en place de ce système la commune devrait faire une économie financière d'environ 25% sur les mois les plus ensoleillés.



Travaux routiers :

Les travaux de réfection d'une partie des pavés de la rue de Milly seront réalisés d'ici la fin de l'année. **La rue sera fermée entre le 12 rue de Milly et la rue du Brandon, pendant un mois.** Nous vous prions de nous excuser pour le dérangement. Pour entrer rue du Brandon, il faudra passer par les Champs Soisy. Tous les riverains entre le 12 rue de Milly et la rue du Brandon devront stationner en amont.

Les riverains seront prévenus de la date exacte de début de travaux.



Vie sociale



Retour sur les sorties à la mer de cet été

Le CCAS a organisé, pour la 1ère année, deux sorties à la mer, l'une à Cabourg le 23 juillet et l'autre à Honfleur le 6 août.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons constaté l'intérêt toutes générations confondues pour ces sorties. Chacun a profité de ces journées selon ses centres d'intérêt : château de sable et pataugeoire pour les plus petits, découverte des villes pour d'autres ou tout simplement repos et rêverie au bord de l'eau.

Une action à renouveler, de toute évidence!



Repas Paëlla pour nos seniors



Ce 7 septembre, 45 de nos seniors se sont retrouvés au restaurant scolaire pour un moment de convivialité.

A la place du traditionnel barbecue, cette année nous avons innové avec un repas à l'espagnol. Nos amis ont apprécié une paëlla préparée et cuite sous leurs yeux.





Cette année, le CCAS de Champcueil s'est associé au CCAS de Ballancourt sur Essonne, comme plusieurs autres communes pour proposer des activités de divertissement à nos seniors, dans le cadre de la Semaine bleue.

La matinée à Fontenay le Vicomte a débuté par un petit-déjeuner et s'est poursuivie par une randonnée dans le parc du château en compagnie de deux guides animateurs. Une promenade instructive, sous un soleil radieux qui a enchanté tous le marcheurs.

L'après-midi, une séance de cinéma à l'Espace Salvi de Ballancourt, a diverti les spectateurs avant qu'ils ne se retrouvent pour un goûter et quelques danses.



Pharmacies de garde

Dans tous les départements d'Île-de-France, hors Paris, la réglementation impose de contacter la gendarmerie ou le commissariat de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

Gendarmerie de Ballancourt : 01.64.93.43.01—SOS Médecin Chevannes : 08.25.56.91.91

Pharmacies de garde les dimanches et jours fériés :

09/11/2025 Pharmacie du village	48 bis rue de Paris	91090 Lisses	01 64 97 62 74
11/11/2025 Pharmacie du centre ville	2 place de la liberté	91610 Ballancourt sur Essonne	01 64 93 20 48
16/11/2025 Pharmacie de l'avenir	47 bd Charles de Gaulle	91540 Mennecy	01 69 23 40 93
23/11/2025 Pharmacie de la Marivoise	8 rue du Vivier	91750 Champcueil	01 64 99 83 37
30/11/2025 Pharmacie Bourgoin-Bourrus	73 grande rue	91510 Lardy	01 69 27 40 24
07/12/2025 Pharmacie Charrin	1 rue Alexandre Thorin	91510 Janville sur Juine	01 60 82 86 03
14/12/2025 Pharmacie de la Mairie	34 avenue du 8 mai 1945	91100 Villabé	01 60 86 14 73
21/12/2025 Pharmacie de la mairie	13 rue de la croix boissée	91540 Mennecy	01 64 57 00 36
25/12/2025 Pharmacie de la Verville	Place Normandie Niemen	91540 Mennecy	01 64 99 81 85
28/12/2025 Pharmacie de la Ferté	12 rue Sainte Barbe	91590 La Ferté Alais	01 64 57 60 85

Enfance - Jeunesse

Accueil de loisirs et Service Jeunesse

Un été à l'accueil de loisirs :

Moustache, notre mascotte, a été embarqué pour plusieurs destinations. Les enfants lui ont fait découvrir plusieurs horizons. Au mois de juillet : « Moustache voyage en terre inconnue » et au mois d'août « Moustache voyage dans le temps ».

Un programme rempli d'une multitude d'activités et jeux en tous genres. Les enfants et Moustache ont utilisé plusieurs moyens de transports durant le mois de juillet pour découvrir le monde (voiture, bus, train, bateau, avion et fusée). Et lors du mois d'août, le voyage dans le temps les a transportés à la Préhistoire, à l'Antiquité et au Moyen âge.



Voyage en bus.



Lancé de tongs
(faites maison)



Atelier pâtisserie avec les maternels : confection de cookies



Visite du zoo d'Attilly



Cabanes en forêt

Olympiades



Veillée "Apéro" ouverte aux parents, un moment agréable passé tous ensemble en dehors des heures traditionnelles.

Visite de France Miniature

Sortie au château de Guédelon (août)



Temps calme pour les maternels et Moustache avec vue sur le château

Journée du jeu :

Cette année, la journée du jeu a eu lieu le samedi 20 septembre 2025, de 14h30 à 17h00. Les 188 personnes accueillies (enfants, adolescents et parents) ont pu profiter de cet après-midi pour visiter les locaux de la Maison de l'Enfance dans lesquels étaient disposés de nombreux jeux de société et échanger avec l'équipe d'animation. L'extérieur était tout aussi accueillant, avec les deux structures gonflables proposées aux enfants. Ce fut un après-midi agréable pour tout le monde malgré une météo un peu capricieuse.

Merci aux adolescents du Service Jeunesse pour leur participation et leur aide pour le goûter et le rangement.

Merci également aux services techniques pour leur aide avant et après l'évènement.



Les séjours de cet été

♦ Séjour à Meschers sur Gironde du 14 au 18 juillet 2025 pour les adolescents du SJC

Les jeunes du service jeunesse de Champcueil (SJC) sont partis pour la première fois en été, en séjour à la mer. Pour cette première expérience, plusieurs activités ont été proposées comme de l'initiation au paddle et au kayak en mer. Ces deux activités sportives ont été riches en découvertes mais aussi en fous rires et appréhensions pour certains. Ces 16 jeunes ont été encadrés par deux animateurs et un directeur.



Football sur la plage avec un autre service jeunesse



1^{ère} veillée : feux d'artifice de Royan



En route pour le kayak en mer

♦ Séjour à Perros Guirec du 18 au 22 août pour les élémentaires de l'accueil de loisirs.

Vingt enfants accompagnés de deux animateurs et un directeur ont pu apprécier les plages bretonnes de Perros Guirec. Au programme, découverte du surf et du bodyboard, jeux de plage, baignade, veillées tous les soirs pour le plus grand plaisir des enfants. Une semaine riche en découvertes, rires et émotions.



Initiation surf et bodyboard sur la place de Trestraou



Plage de Trestrignel (mardi / jeudi)



Rentrée 2025-2026

En ce début d'année, quoi de mieux qu'une initiation au yoga pour le réveil des enfants à l'accueil périscolaire du matin.



Rappel des horaires d'ouvertures :

Accueil périscolaire (lundis, mardis, jeudis et vendredi) : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Les inscriptions se font sur le portail famille, au plus tard la veille avant 9h00 (le vendredi pour le lundi) - <https://champcueil.portail-familles.app>

Accueil périscolaire (mercredis) :

Matin (avec repas) : de 7h30 à 9h00 à 13h15/13h30

Après-midi (sans repas) : de 13h15 à 13h30 et de 17 à 18h30

Journée complète : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

Les inscriptions se font sur le portail famille du 1er au 21 du mois précédent la venue de votre enfant.

Vacances : Journée complète : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

Les inscriptions se font sur le portail famille entre 1 mois et 1 mois et demi avant la période de vacances.

L'équipe de direction et d'animation reste disponible pour tous renseignements au

01-64-99-78-97 ou par email au a.loisirs@champcueil



Relais Petite Enfance

Après la pause estivale, le Relais Petite Enfance a rouvert ses portes aux tout-petits et à leurs assistantes maternelles pour une nouvelle saison d'animations collectives.

Pour célébrer l'arrivée de l'automne, nous avons proposé aux enfants un atelier haut en couleur, mêlant découverte, créativité et plaisir de manipuler.



Vie Associative

AMCC : Julien Buis, le retour!

Le chœur des Chants Cueillis a repris les répétitions le 10 septembre. Nous sommes cette année 40 mais nous recrutons toujours. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous rejoindre nous répétons tous les mercredis de 20h15 à 22h15 à la salle polyvalente de Mondeville.

Petru, notre ancien chef de chœur ayant été appelé à de nouvelles fonctions, Julien Buis nous a rejoint de nouveau après deux ans d'absence suite à sa nomination de Directeur Artistique à la cathédrale de Nantes.

Au programme cette année, la continuation du travail sur de courtes pièces de chants du monde et une messe contemporaine de John Leavitt joyeuse et lumineuse.

Vous pourrez nous retrouver en animation lors du marché de Noël de Champcueil le 6 décembre, le 1er février 2026 pour un premier concert au Foyer rural de Champcueil, et bien sûr pour nos traditionnels concerts de fin d'année les 13 et 14 juin.

AIDE ET AMITIÉ

Que vous soyez actifs ou retraités, nous vous accueillons au sein de notre Association « AIDE et AMITIÉ » pour toutes nos activités.

Jeux tous les jeudis après-midi de 14h à 17h30

Gym douce le mardi matin de 11h à 12h

Anniversaires, 2 Loto, Galette des Rois

Sorties : Déjeuner dansant, Spectacle de Fin d'année avec déjeuner, journées découvertes de régions avec visites et restaurant, Théâtres etc.....

Nos prévisions pour 2025-2026 :

Anniversaires des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres

Théâtre à Mennecy le Vendredi 24 Octobre à 20h30 : « Marie-Antoinette »

Loto le jeudi 13 Novembre après-midi

Sortie Cabaret avec Déjeuner le mardi 2 Décembre : « L'Insolite » à Orléans

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

La Présidente : Marie CORVAISIER 06 98 99 89 46 ou par mail : aide.et.amitie@gmail.com

RECRUTEMENT
2025/2026

LES CHANTS CUEILLIS
Chœur mixte adulte de 42 choristes
Chef de chœur : Julien BUIS

DATE DE RENTRÉE : MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 À 20H30

RÉPÉTITIONS LES MERCREDIS SOIRS
SALLE FERNAND PELLETIER
8 ROUTE DE LA PADOLE, 91590 MONDEVILLE

Association pour la Musique et le Chant Choral
06 07 23 22 58 contact@amcc91.org www.amcc91.org

LES POTES DU 4X4

« Une année exceptionnelle ! »

Ces quelques mots résonnent avec un goût amer au sein de l'association Champcuelloise « LES POTES DU 4x4 » après cette 33^{ème} édition des 24 heures Tout Terrain.

Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas encore, « Les Potes du 4x4 » est une association de sport automobile qui s'est engagée cette année pour sa 8^{ème} participation aux 24 Heures Tout Terrain de France sur le circuit éphémère de Fontaine-Fourches.

La Team, sous le numéro 88, a travaillé toute l'année pour préparer au mieux son véhicule avec comme objectif de faire un meilleur classement que l'année passée.

Mais alors, que s'est-il passé ?

Cette participation aura été pour la Team un week-end mémorable par les intempéries et par un arrêt de course sur décision des commissaires (pour circuit dangereux) qui aura duré presque 9 heures ...

Des conditions difficiles qui ne leur auront pas permis de se classer comme l'année précédente.

Néanmoins, nous n'avons aucun doute sur le fait qu'ils reviendront plus forts, avec ou sans boue pour battre leur classement de l'année 2024 où ils avaient décroché une 28^{ème} place !

L'association remercie très chaleureusement :

La boucherie les Trois Petits Cochons à Ballancourt-sur-Essonne, M Energies Engineering (installation de bornes de recharge pour véhicule électrique), la mairie de Champcueil et les commerçants, à savoir : la Pharmacie de la Marivoise, la boulangerie La Douce tradition, Emmanuella Coiffure, les senteurs de l'Arcade, Coccinelle Express et Papilles Pizza, qui les soutiennent depuis des années, et remercie également tous les participants aux lotos qu'ils organisent.

Aujourd'hui, ils sont heureux de les compter parmi leurs soutiens fidèles.

Ils ont encore besoin de vous! Soutenez-les Via Facebook et Instagram « Les Potes du 4x4 » afin de suivre leurs évènements :

A noter dans vos Agendas, le **7 Mars 2026**, prochain LOTO « LES POTES DU 4x4 » au Foyer Rural de Champcueil (réservations au 06.66.06.76.28).





Association Sine~Cum

Retour sur le début de saison 2025-2026

L'association Sine~Cum a démarré cette nouvelle saison avec enthousiasme, en partageant sa passion pour la musique médiévale et le patrimoine local. Voici un aperçu des temps forts déjà vécus ensemble :

Forum des associations Nous avons été ravis de vous rencontrer lors du Forum des associations ! Ce fut l'occasion d'échanger sur nos projets et de vous inviter à rejoindre nos activités. Votre participation est précieuse pour faire vivre la culture et l'histoire de notre territoire.



Journées européennes du patrimoine Les 21 et 22 septembre 2025, Sine~Cum a animé deux journées riches en découvertes :

- **Ateliers de chant** : Ouverts à tous, autour d'un répertoire varié et accessible.
- **Conférence** : Une plongée dans l'univers de la musique dans les églises.

Concert de musique médiévale : Flûtes et voix ont résonné sous les voûtes de l'église de Champcueil, offrant un moment magique à tous les participants.

Notre mission depuis sa création, Sine~Cum s'engage à valoriser la culture et l'histoire locale. Grâce à une équipe passionnée, nous proposons des activités intergénérationnelles qui mettent en lumière le patrimoine de notre région.

À venir : Des stages et un festival à ne pas manquer !

Nos stages immersifs Découvrez ou approfondissez la musique médiévale dans une ambiance conviviale, adaptée à tous les niveaux :



- **Stage de plain-chant** : Explorez les mélodies grégoriennes dans des lieux inspirants. *Dates* : 21/11 et 05/12 (19h-21h), 13/12 (14h-18h) et 14/12/2025 (9h30-12h) à Corbeil-Essonnes. *Restitution* : Concert à la cathédrale Saint-Spire de Corbeil.
- **Stage « Le livre vermeil de Montserrat »** : Pour voix ou instruments. *Date* : Janvier 2025 (1 jour).
- **Atelier de notation musicale médiévale** : Décryptez les partitions anciennes. *Date* : Février 2025 (2h).
- **Stage « L'improvisation au Moyen Âge »** : Pour voix et instruments. *Date* : Février 2025.

Stage de plain-chant : Nouveau rendez-vous en avril 2025 (lieu à préciser).

Le Festival de Musiques Médiévales Du 13 au 29 mars 2026, embarquez pour un voyage dans le temps à travers les églises et sites historiques de l'Essonne :



- **Concerts exceptionnels** : Ensembles spécialisés jouant sur instruments d'époque (vièle, organetto, percussions) et outils modernes (informatique musicale, IA).
- **Visites guidées** : Explorez les monuments locaux et plongez dans leur histoire.
- **Entrée libre** : Tous les concerts sont accessibles à participation libre.
- **Sine~Cum, c'est aussi...**
- Des interventions en milieu scolaire (Pass Culture).
- Des conférences et des concerts à venir.

Rejoignez-nous pour une aventure musicale et historique ! Avec Sine~Cum, explorez un Moyen Âge vibrant et inspirant. Que vous soyez musicien, passionné d'histoire ou simplement curieux, nos stages et notre festival vous promettent une immersion unique et mémorable.

Contactez-nous : ☎ 06 73 52 57 38 ☐ contact@sinecum.org ☺ [Facebook](#) – [Instagram](#) – [Site web](#)

Le Foyer Rural de Champcueil

FORUM des Associations

Nous avons eu le plaisir d'accueillir beaucoup de monde pour le grand rendez-vous du 6 septembre.

Bienvenue à tous les adhérents, anciens et nouveaux !

Les cours ont commencé mais peuvent encore accueillir d'autres participants. N'hésitez-pas à venir faire une ou deux séances d'essai si vous le désirez.

28 activités sont proposées au Foyer Rural ou à la Halle des Sports.
Quelques images :



Appel aux bénévoles

Les activités organisées au sein du Foyer Rural sont dédiées aux enfants, adolescents et adultes habitant Champcueil et les environs. Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues et pour cela nous vous attendons ! Venez rejoindre l'équipe du Foyer Rural ! BIENVENUE à Emmanuelle, nouvelle responsable de la section Modern Jazz, à Ilda, nouvelle responsable de la section Step et à Alexandre, nouveau responsable de la section Multisports !

Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent pour le bon déroulement des activités et festivités qui font la joie des Champcuellois, des adhérents et de nos visiteurs.



AGENDA

A ne pas manquer !

2025

*

BOURSE AUX JOUETS : 8 et 9 novembre

*

SPECTACLE THEATRE : dimanche 16 novembre

*

EXPOSITION Arts créatifs : jeudi 20 novembre (calendriers de l'avent et décorations de fin d'année)



NOUVEAU :

Le Yoga sur chaise avec Charlotte a lieu le jeudi matin de 9h00 à 10h00



Nos rendez-vous en janvier 2026 :



Les 10 et 11/01 : Expo des Arts Graphiques
Le 14/01 : Spectacle de Magie
Le 24/01 : Spectacle Cabaret théâtre

FUN RUN

L'association FUN RUN a organisé le dimanche 5 octobre 2025 sous une météo plutôt clémente pour la saison, la 9ième édition de son grand Parcours d'obstacles familial. Ce même jour, étaient organisés et tant mieux puisque c'est une noble cause, plusieurs « Octobre Rose » dans des communes avoisinantes (Nainville-les-Roches, St-Vrain, Draveil, le Coudray-Montceaux, etc) dans un rayon de 15 km autour de Champcueil.

De ce fait, cette année, seuls 1734 participants (2450 en 2024) s'étaient inscrits dont de très nombreux Champcuellois qui ont pu choisir entre les parcours de 6 ou 10 km, depuis le début de la rue de Noisement à travers la forêt des Grands Avaux après un échauffement prodigué par des coach professionnels, Kevin et Chloé. Les deux parcours parsemés d'obstacles comme la rivière de boue, les murs, les Fisher, le cap ou pas cap, le rinçage et l'essorage, les rampez dans la boue et les couleurs etc.. sans oublier le chamboule-tout remportent toujours un grand succès. A l'arrivée, petits et grands ont pu profiter de la borne à selfie et de l'espace restauration où 4 food-truck les attendaient de pied ferme.



Toute cette belle manifestation ne pourrait avoir lieu sans le travail acharné d'organisation générale, de rénovation et sécurisation des obstacles, d'inscriptions etc depuis le mois de février de notre super équipe de Team Leader : Véronique et Didier R, Véronique et Emmanuel L, Arnaud, Cyril et Sylvie, David, Eric et Sylvie G, Fernand, Guillaume, Grégo, Marie, Didier et Nathalie. Remercions aussi leurs conjoints, leurs enfants, sans tous les citer car ils sont nombreux, qui se retrouvent embringués dans le joyeux tourbillon de cette préparation.

Nous tenions à remercier nos 21 fidèles partenaires financiers ainsi que le Conseil Départemental de l'Essonne, la Communauté de Communes du Val d'Essonne et son Président, Monsieur Patrick IMBERT pour son soutien et sa présence à nos côtés. Nous remercions la municipalité via les Services Techniques de la commune qui nous ont été d'une aide précieuse pour l'installation et le rangement des obstacles.



Derniers remerciements et non des moindres à notre petite centaine de staffs Champcuellois et d'ailleurs (beaucoup de nouveaux cette année) qui le jour J ou les jours précédents et suivants la Fun Run s'investissent sans compter dans la joie et la bonne humeur pour le bien-être et la sécurité des participants. Ce dimanche, après le rangement de tout le village, nous avons pu, tous ensemble, nous retrouver autour d'un buffet antillais préparé par notre nouveau commerçant traiteur « Charly » fraîchement installé à la Marivoise.

Encore mille excuses aux riverains pour les désagréments durant cette journée de dimanche. Votre patience et votre compréhension permettent de rendre heureux petits et grands. MERCI

L'année prochaine, nous fêterons la dixième édition de la Fun Run qui sera à n'en pas douter, pleine de surprises et de nouveautés !!!!

Frédéric LE PORHIEL

Président de l'association FUN RUN.

@ : contact@funrunchampcueil.com

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram et Youtube : funrunchampcueil



LE CIMETIÈRE DE CHAMPCUEIL

L'ancien cimetière de Champcueil, clos par un mur, entourait l'église Notre-Dame, et se développait notamment côté nord, à l'emplacement de l'actuel terre-plein enherbé qui sert à l'édifice d'écrin paysager.

Transféré en 1866 pour des raisons de salubrité dans un nouvel espace en périphérie est du village, le cimetière est aujourd'hui entouré de champs et de constructions pavillonnaires. Il est formé d'un vaste enclos rectangulaire cerné d'un beau mur en pierre. Sa présence est marquée le long de la route de Nainville par deux rangées de tilleuls.



Portail du cimetière de 1866 et alignement d'arbres marquant son emplacement

Le nouveau cimetière est accessible par un portail monumental. Constitué de deux piles en pierre, il permettait aux corbillards d'accéder à l'enclos funéraire.

Le cimetière est marqué par une croix implantée dans l'axe du portail, au centre de l'allée principale qui dessert les tombes. Réalisée en pierre, la croix de section hexagonale repose sur un imposant piédestal et arbore à chaque angle la figuration de rayons lumineux. Sur le piédestal, une inscription commémore la création du cimetière au XIXe siècle : « ce cimetière a été inauguré en l'année 1866 sous l'administration municipale de M. Dejoye Maire ».



La croix du cimetière

Le cimetière a été l'un des premiers à être totalement engazonné dès 2015, par nos services techniques.

La croix du cimetière

A l'arrière de la croix, au fond de la perspective de l'allée centrale, le cimetière abrite cinq chapelles funéraires, remarquables par leur homogénéité et par le décor sculpté qui les orne. Chacune porte le nom de la famille dont elle héberge les dépouilles : famille Brierre, famille Cabouret, famille Leroy. Une constitue la sépulture de Jean-Thomas Gilbert.

Les deux chapelles dédiées aux Leroy rappellent la présence à Champcueil entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle de deux représentants de cette importante famille de la région : Charles Leroy et Isidore Leroy, oncle et neveu. Industriels du papier peint, les Leroy ont notamment contribué, de 1842 à 1982, à faire entrer la fabrication du papier peint dans l'ère industrielle et à rendre ce produit jusqu'alors luxueux accessible au plus grand nombre. Assurant également ainsi leur fortune, les Leroy furent propriétaires de nombreuses terres sur Champcueil et notamment de l'ancien château féodal, démolи pour la construction en 1874 d'une demeure bourgeoise.



Les trois chapelles funéraires Leroy et Cabouret sont identiques et très proches les unes des autres, indiquant le lien de parenté entre les différents défunt.

Construites en pierre et surmontées d'une croix latine, elles évoquent des sarcophages antiques avec un décor de palmettes dans les angles de la toiture et sur la façade des couronnes funéraires et des flambeaux retournés symbolisant la mort mais aussi la résurrection. La chapelle de Jean-Thomas Gilbert reprend le style de celles des Leroy mais plus sobrement et ne présente pas d'ornementation.

La chapelle de la famille Brierre présente, est quant à elle, de style classique avec un fronton mouluré et est ornée de faisceaux de blé noués par des rubans et maintenus dans des vases.

Les portes métalliques constituent également d'intéressants ouvrages de serrurerie.



Comptes rendus des conseils municipaux

Du 26 juin 2025



Membres du Conseil municipal présents : 16

Membres du Conseil municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 4

Votants : 20

Le Conseil Municipal a adopté les points suivants :

1– Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 avril 2025.

Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (20 voix « pour »).

2– Présentation des décisions du Maire.

3– Application du quotient familial CAF, en lieu et place du quotient ville, pour la tarification des prestations de restauration scolaire et d'accueil de loisirs à compter du 1er septembre 2025.

Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (20 voix « pour »).

4– Mise en place du dispositif de la cantine à 1 euro à compter du 1er septembre 2025.

Ce point a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés (20 voix « pour »).

5– Création d'un poste d'apprenti BPJEPS pour la période 2025/2026.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (20 voix « pour »).

6– Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (20 voix « pour »).

7– Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (20 voix « pour »).

8– intercommunalité : mise en œuvre de l'accord local à 50 sièges dans le cadre de la désignation des représentants siégeant au conseil communautaire suite aux élections municipales de 2026.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (20 voix « pour »).

Du 24 septembre 2025



Membres du Conseil municipal présents : 14

Membres du Conseil municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 8

Votants : 22

Le Conseil Municipal a adopté les points suivants :

1– Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 juin 2025.

Ce point a été voté à la l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »).

2– Présentation des décisions du Maire.

3– Réalisation d'un contrat de prêt cohésion territoriale d'un montant total de 1 900 000 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction d'un centre technique municipal et d'une voie communale de desserte routière.

Ce point a été voté à la l'unanimité des suffrages exprimés (19 voix « pour », 3 voix « abstention »).

4– Approbation sans réserve de la charte révisée du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français emportant adhésion au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

Ce point a été voté à la l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »).

5– Procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du Centre Interdépartemental de Gestion. .

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »)

6– Instauration d'un régime d'équivalence : modalités de rémunération des agents d'encadrement et d'animation pendant les séjours.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »)

7– Recrutement d'un apprenti en BPJESP : convention de formation par apprentissage.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »)

8– Convention relative à la mise en place d'un PEDT et d'un plan mercredi 2026-2030

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »)

9– Convention territoriale globale (ctg) 2026-2030 avec la caisse d'allocations familiales.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »).

10– Renouvellement de l'agrément du Relais Petite enfance (RPE).

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »).

11– Rapport triennal sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ZAN).

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »).

12– Avenant de la convention de mise à disposition du « service commun » de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, pour l'instruction des autorisations du droit des sols.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »).

13–1 Incorporation de biens sans maître : Procédure d'acquisition concernant la parcelle AE 148.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »).

13–2 Incorporation de biens sans maître : Procédure d'acquisition concernant la parcelle ZN 10.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »).

14– Instauration d'une obligation de dépôt de déclaration préalable pour les ravalements de façades.

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »)

15– Avis sur le projet arrêté du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) valant plan climat air énergie territorial (PCAET) de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (SCOT AET).

Ce point a été voté à la l'unanimité des suffrages exprimés (19 voix « pour », 3 voix « abstention »).

16– Décision modificative n° 1 du budget communal 2025

Ce point a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix « pour »)



A VOS AGENDAS

NOVEMBRE 2025

- **Le 29 : Accueil des nouveaux arrivants**

DÉCEMBRE 2025

- **Les 6 & 7 : Marché de Noël, Parking de la mairie.**
- **Le 16 : Réunion publique pour le Centre Technique Municipal.**

JANVIER 2026

- **Les 10 et 11 : Exposition des arts graphiques, au Foyer rural.**
- **Le 14 : Spectacle de magie, au Foyer rural.**
- **Le 23 : Vœux du Maire, à 19h, au Foyer rural.**
- **Le 24 : Spectacle cabaret théâtre, au Foyer rural.**

FÉVRIER 2026

- **Le 1er : Concert de l'association AMCC, au Foyer rural**

MARS 2026

- **Le 07 : Loto Les potes du 4x4 au Foyer rural**
- **Le 15 et 22 : Élection municipale**
- **Les 21 - 22 - 23 : Salon du vin, Parking de la mairie et foyer rural.**

État Civil



Naissance

MARTINET Pierrick, Thomas 17 juillet 2025
YAQOBI Halima 22 août 2025
RÉTY Lucie, Louise, Jacqueline 19 septembre 2025



Ils se sont dit OUI

Madame DUCHESSE Pauline et Monsieur DOS SANTOS GREGORIO Aurino 28 juin 2025
Madame DUPARET Laurène et Monsieur MARTIN Evan 4 juillet 2025
Madame BATONNIER Léa et Monsieur DE PAOLI Benoît 20 septembre 2025



Ils nous ont quittés

IVANCIC Françoise 28 juillet 2025
ROLLAND Bernard 4 septembre 2025
SORANZO Francisco, Joseph 30 septembre 2025
OUANNASSI Khaled 8 octobre 2025



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

